

COMMUNE DE MUR DE SOLOGNE

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2021 ET DES BUDGETS ANNEXES 2021

Sommaire

BUDGET PRINCIPAL

I. LE CADRE GENERAL DU BUDGET	2
II. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3
a) Généralités	3
b) Les principales dépenses et recettes de la section :	5
III. LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6
a) généralités	6
b) Les principaux projets de l'année 2021 sont les suivants :	8
c) Les subventions d'investissements prévues :	8
d) les recettes de cession de terrain :	8
e) emprunts :	8
IV. LES DONNEES SYNTHETIQUES DU BUDGET	8
a) Recettes et dépenses de fonctionnement équilibrées à 1 352 038,41 €	8
b) Recettes et dépenses d'investissement équilibrées à 738 151,82 €	9
c) Principaux ratios	9
d) Etat de la dette (capital restant dû)	9
BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT	11
BUDGET TRANSPORTS	12
BUDGET LOCAUX COMMERCIAUX	13
BUDGET LOTISSEMENT « LES PEUPLIERS »	14

BUDGET PRINCIPAL

I. LE CADRE GENERAL DU BUDGET

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation ; elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur des dépenses et des recettes, est autorisé à effectuer les opérations inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2021 est présenté le 13 avril 2021 au conseil municipal. Après son approbation Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Ce budget, comme celui de 2020, retse marqué par la période d'urgence sanitaire, il nous permet cependant de commencer à nous affranchir de la gestion de l'équipe précédente, même si de nombreuses dépenses décidées dans la période en question continuent de peser sur l'équilibre de notre gestion. Nous retrouvons quelques marges de manoeuvre et certaines des décisions déjà prises (comme le recours à un prestataire pour la cantine) sont d'ores et déjà intégrées à ce budget prévisionnel. La crise COVID continue de générer des dépenses supplémentaires pendant que les recettes restent en retrait par rapport à une année normale : à la date de rédaction, les locations (salles, chalets) n'ont toujours pas repris. Contrairement à ce qui s'était produit pour le budget précédent, l'intégralité des dépenses effectuées en 2020 ont été réglées sur le budget 2020, ce qui ne vient pas peser sur le budget de l'année 2021.

Dans ces conditions, l'équilibre est aujourd'hui plus facile à réaliser. L'audit des finances communales, réalisé par la DDFIP et présenté au conseil municipal au mois d'octobre 2020, a confirmé les déséquilibres budgétaires que nous signalions (importance des dépenses de personnel, absence d'autofinancement, trésorerie fragile, manque de dynamisme de la section d'investissement). Notre gestion vise à corriger ces problèmes, ce qui ne pourra se faire que sur plusieurs exercices. Nous avons déjà procédé à la baisse significative des locations des photocopieurs (-300 € par mois) et du parc téléphonique (de l'ordre de 450 € par mois). Le plan de relance gouvernemental nous aide à lancer des opérations qui permettront notamment de réaliser des économies d'énergie, avec la réalisation d'un diagnostic thermique des bâtiments communaux, école comprise, ainis que le renouvellement complet de l'éclairage public sur deux exercices. La lecture du budget d'investissement montre que nous avons souhaité mobiliser tous les financements (Europe, Etat, conseil départemental et région) chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant

notamment le versement des salaires des agents communaux ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Généralités

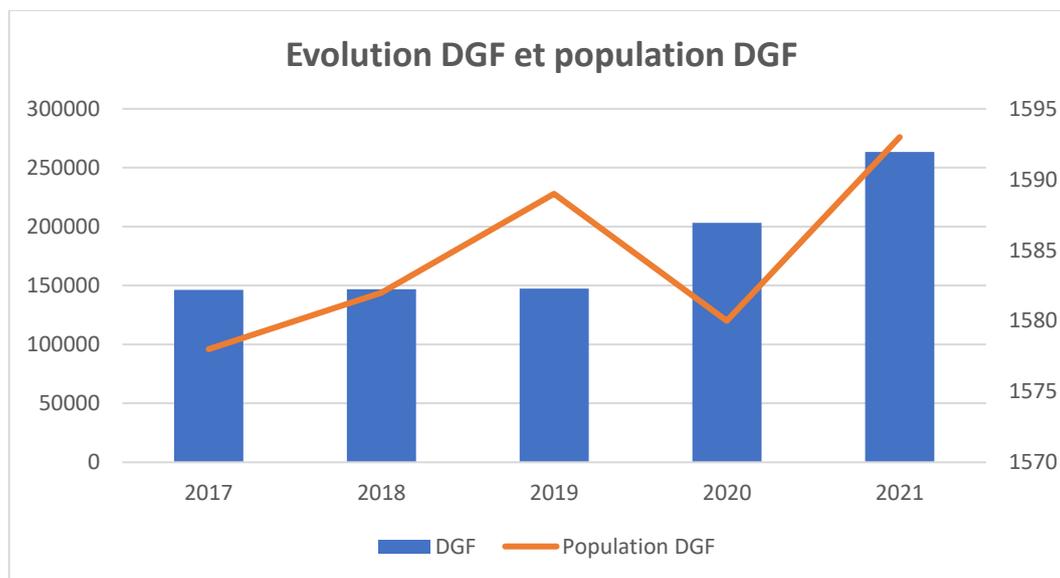
Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Pour notre commune :

Les recettes réelles de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (locations de salle, loyers de logements communaux, cantine, centre de loisirs, chalets, concessions cimetière...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Concernant les dotations de l'Etat, le graphique suivant montre l'évolution de la DGF (dotation globale de fonctionnement).



(Source : ROB)

Pour 2021, la DGF attribuée est de 263 405 €, en augmentation sensible par rapport à 2020 (203 297 €).

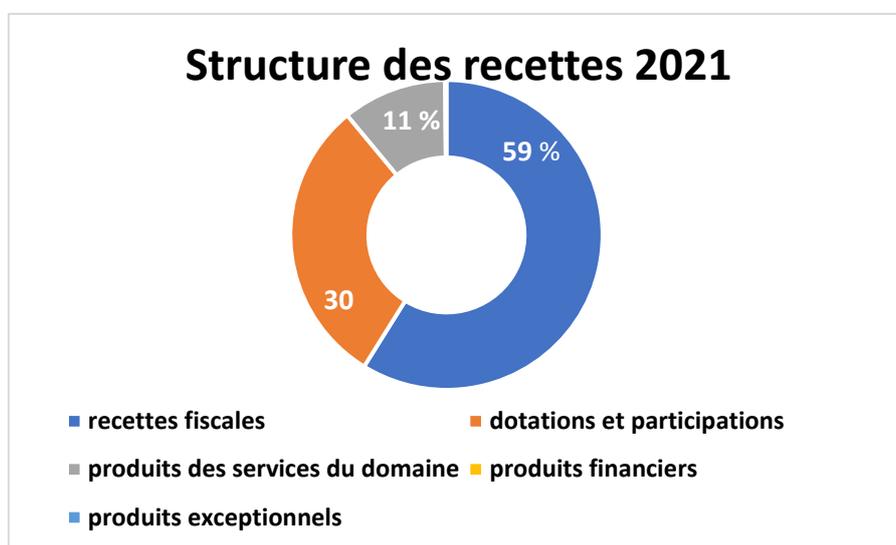
Les recettes fiscales évoluent en 2021 : la commune ne perçoit plus de taxe d'habitation (même si certains habitants continuent de la payer), en revanche, elle perçoit la part départementale de la taxe sur le foncier bâti, un coefficient correcteur venant rendre l'opération transparente en montant. Ainsi les recettes de la fiscalité directe se montent en 2021 à 609 000 €, en légère baisse (de 15 000 €) par rapport à 2020.

Les recettes réelles de fonctionnement 2021 représentent 1 332 038,41 €. La structure des recettes montre l'importance relative des produits courants, correspondant aux diverses activités mises à disposition moyennant paiement par les usagers. Il conviendra, pour toutes ces activités, de mesurer leur « rentabilité » intrinsèque en mettant en face de ces recettes les dépenses qu'elles génèrent.

	2019				2020	2021
	Commune	Moy. Dept	Moy.reg	Moy.nat		
Recettes fiscales	428	466	425	451	438	447
Dotations et participations	210	224	204	203	225	228
Produits des services du domaine	187	127	98	111	75	75
Produits financiers	12	0	0	0	0	0
Produits exceptionnels	0	13	11	11	1	1
TOTAL	837	830	738	776	739	751

En €/hab. Les chiffres 2019 sont extraits de l'analyse financière DGFIP ; les moyennes départementale, régionale, nationale concernent la strate 500/2000hab.

(Source : ROB)



Les **dépenses réelles de fonctionnement** sont constituées par les rémunérations du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, l'entretien de la voirie communale, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

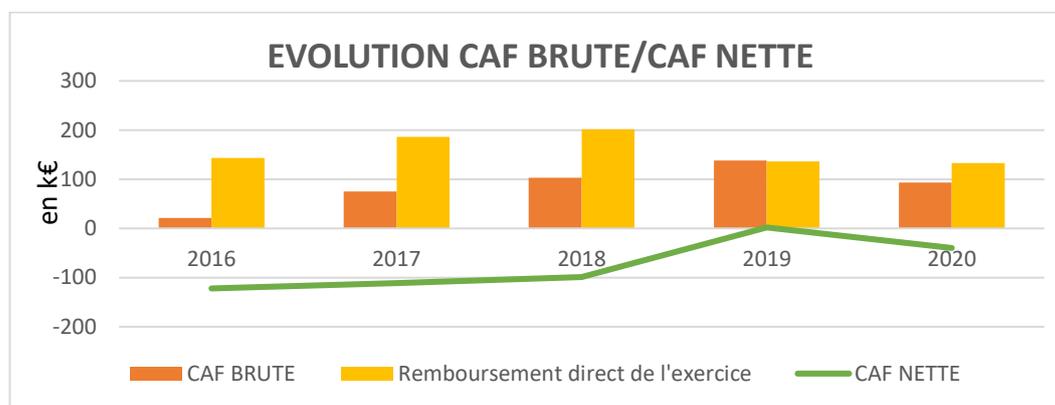
Les rémunérations des personnels représentent encore 50,7 % des dépenses de fonctionnement de la commune, ce ratio en diminution doit encore être amélioré sur les exercices à venir.

	2019				2020	2021
	Commune	Moy. Dept	Moy.reg	Moy.nat		
Charges générales	261	215	197	209	274	282
Charges de personnel	372	279	273	275	379	342
Charges de gestion courante	88	127	114	108	50	73
Charges financières	12	17	14	16	12	11
Charges exceptionnelles	0	3	5	5	0	0
TOTAL	733	641	603	613	715	708

En €/hab. Les chiffres 2019 sont extraits de l'analyse financière DGFIP ; les moyennes départementale, régionale, nationale concernent la strate 500/2000hab.

(Source :ROB)

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la collectivité à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau. Pour la commune de Mur de Sologne, celle-ci est toujours négative, réduisant d'autant la capacité d'investir.



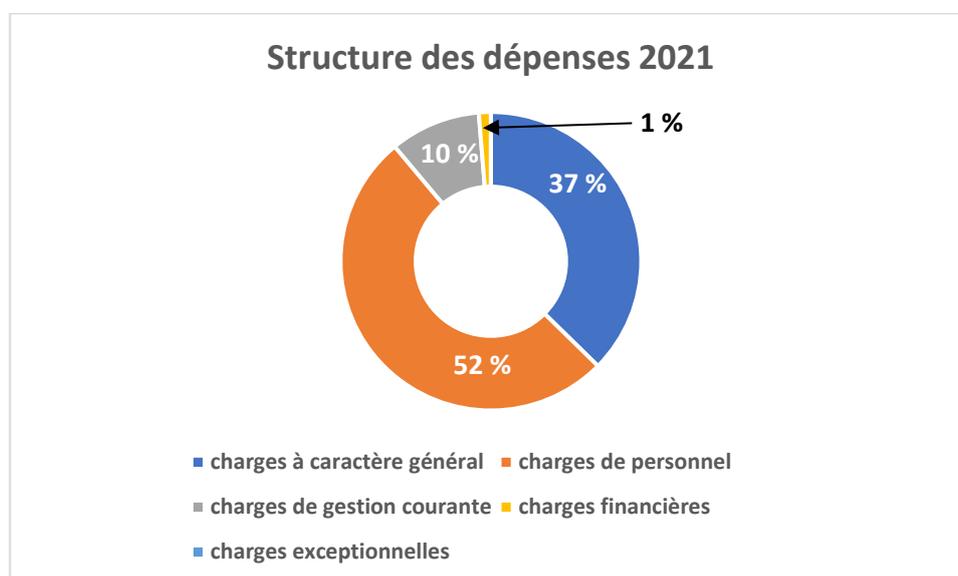
(Source : ROB)

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Chapitre	Libellé du chapitre	Dépenses de fonctionnement
011	Charges à caractère général	458 800,00 €
012	Charges de personnel	593 900,00 €
65	Autres charges de gestion courante	111 441,00 €
66	Charges financières	14 587,82 €
67	Charges exceptionnelles	2 500,00 €
023	Virement à la section d'investissement	152 809,59 €
Total		1 334 038,41 €

Chapitre	Libellé du chapitre	Recettes de fonctionnement
013	Atténuations de charges	70 000,00 €
70	Produits des services du domaine	122 700,00 €

73	Impôts et taxes	670 859,00 €
74	Dotations, subventions	341 479,41 €
75	Autres produits de gestion courante	129 000,00 €
Total		1 334 038,41 €



III. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

a) généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

A noter qu'à Mur de Sologne, la section d'investissement en dépenses était totalement inversée par rapport aux « standards » : le remboursement des dettes antérieures était très largement supérieur aux investissements nouveaux et le montant global des dépenses d'investissement anormalement bas, ratios qui s'inversent totalement cette année :

	2019	2020	2021	STRATE DE REFERENCE 2019		
				National	Régional	Départemental
Dépenses directes d'équipement	54	106	372	336	263	279
Remboursement des emprunts	94	95	102	72	60	66

(Source : ROB ; en €/hab)

Le programme prévu en 2021 marque un retour des investissements et les financements possibles ont été recherchés au maximum afin de limiter le recours à des emprunts nouveaux. Ceux-ci se montent à 28 000 € pour un programme d'investissements chiffré à 550 000 €.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau centre de loisirs, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

NOTA : certaines dépenses d'investissement génèrent des coûts en fonctionnement (exemple : un gymnase qui devra être chauffé, gardienné, justifiera l'emploi d'animateurs sportifs, etc ... Il arrive également qu'une dépense d'investissement génère des économies de fonctionnement (par exemple économies d'énergie, nouveau réseau d'éclairage en leds qui consommera moins que l'ancien réseau et permettra également la baisse des coûts d'abonnements électricité). Ces points doivent être pris en compte dans les décisions de réalisation d'équipements.

Chapitre	Libellé du chapitre	Dépenses d'investissement
20	Immobilisations incorporelles	4 500,00 €
21	Immobilisations corporelles	487 088,00 €
23	Immobilisations en cours	50 506,79 €
10	Dotations	1 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	152 969,15 €
001	Déficit d'investissement reporté	25 087,88 €
Total		721 151,82 €

Chapitre	Libellé du chapitre	Recettes d'investissement
13	Subventions d'investissement	331 716,50 €
16	Emprunts et dettes assimilées	28 000,00 €
10	Dotations fonds divers	173 625,73 €
21	Virement de la section d'exploitation	152 809,59 €
24	Produits des cessions d'immobilisations	35 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €
Total		721 151,82 €

b) Les principaux projets de l'année 2021 sont les suivants :

- Fin de l'aménagement ancienne maison CHESNET (projet 2019 reporté en 2020)
- Sécurisation de l'école (protection incendie, plan particulier de mise en sécurité, verrouillage portail) pour un montant de 48 588 €
- Accessibilité mairie : travaux urgents de mise aux normes d'accessibilité handicapés et aménagements internes permettant de recréer une salle du conseil et des mariages. Estimation : 164 000 €
- City stade pour un montant de 77 000 €
- Rénovation de l'éclairage public (1^{ère} tranche), estimation : 100 000 €
- Réponse à l'appel à projets « socle numérique dans les écoles » (Education nationale) pour un montant de 17 500 €.

A ces travaux décidés par l'équipe en place, il convient de rajouter le règlement d'une facture de 55 190,44 € liée à des travaux commandés par l'ancien maire, sans le moindre financement (avenant aux travaux de sécurité sur la route de Veilleins)

c) Les subventions d'investissements prévues :

- de l'Etat (DETR, DSIL, Education Nationale ...) : 115 491 €
- du Département (DSR, DDAD) : 56 800 €
- du SIDELC (éclairage public) : 33 334 €
- du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais : 33 334 €
- autres (fonds de concours CCRM): 93 647,50 €

d) les recettes de cession de terrain :

- 35 000€ : vente de terrain à la Société Ages et Vie pour la construction d'une maison (colocation) pour les personnes âgées.

e) emprunts :

Le solde de couverture du besoin de financement sera couvert par des emprunts auprès des organismes bancaires, négociés dans leurs caractéristiques (taux, durée) selon la nature des opérations qu'ils serviront à financer.

IV. LES DONNEES SYNTHETIQUES DU BUDGET

a) Recettes et dépenses de fonctionnement équilibrées à 1 352 038,41 €

réparties comme suit :

- | | | |
|--------------|--|----------------|
| • dépenses : | dépenses réelles | 1 199 228,82 € |
| | virement à la section d'investissement | 152 809,59 € |

TOTAL :

1 352 038,41 €

b) Recettes et dépenses d'investissement équilibrées à 738 151,82 €

recettes :	virement section de fonctionnement :	152 809,59 €
	emprunts :	28 000,00 €
	vente terrain :	35 000,00 €
	subventions :	331 716,50 €
	opérations diverses :	190 625,73 €

TOTAL : 738 151,82 €

dépenses :	déficit d'investissement reporté :	25 087,88 €
	remboursement des emprunts :	152 969,15 €
	nouvelles opérations :	559 094,79 €
	dotations :	1 000,00 €

TOTAL : 738 151,82 €

c) Principaux ratios

Dépenses réelles de fonctionnement/ population 883 € (vs. 921 € en 2020)

Produits des impositions directes/population 438 €

Poids de la dette par habitant : 645 € (moyenne de la strate 2018 : 615 €)

d) Etat de la dette (capital restant dû)

	2019		2020		2021	
	Encours	Annuité	Encours	Annuité	Encours	Annuité
En k€	1085	145	943	133	967	137
En €/hab	723	97	629	89	645	91
Moyenne de la strate	596	87	596*	87*	596*	87*
Capacité de désendettement	6,5 ans		5,7 ans		Non calculable	
Moyenne de la strate	3,7 ans		3,7 ans*		3,7 ans*	
Durée de vie de la dette	7,5 ans		7 ans		7 ans	
Moyenne de la strate	9 ans		9 ans*		9 ans*	

* : les valeurs moyennes de la strate ne sont pas encore connues pour 2020 et 2021, nous avons repris les valeurs 2019

(Source : ROB)

Le tableau ci-dessus montre que la commune reste endettée à un niveau élevé, même si la dette a diminué de manière importante sur les derniers exercices, non en raison d'une politique volontariste, mais en liaison avec le fait que la dette est ancienne et vient progressivement à extinction (2 emprunts importants sont venus à échéance en 2018, représentant 52 000 € d'encours, 1 en 2019, représentant un encours de 7 500 €, 1 également en 2020, représentant 12 000 € et 2 viennent à échéance en 2021, soit 16 700 € de diminution de l'encours). En revanche, les deux derniers emprunts souscrits, dont le remboursement a débuté en 2020 (travaux route de Veilleins et esplanade de la fontaine) sont particulièrement inadaptés : d'une durée l'un de 30 ans, l'autre de 40 ans ils continueront à courir longtemps après que les aménagements qu'ils ont servi à financer aient disparu. Le désendettement de la commune interviendrait en environ 6 ans (le seuil d'alerte est fixé à 8 ans), si elle consacrait la totalité de son résultat annuel au remboursement de ses emprunts.

BUDGETS ANNEXES

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé du chapitre	Dépenses de fonctionnement
011	Charges à caractère général	192 600,00 €
012	Charges de personnel	26 500,00 €
014	Atténuation de produits	30 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	30 000,00 €
042	Opérations de transfert entre sections	19 596,37 €
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00 €
66	Charges financières	3 187,09 €
67	Charges exceptionnelles	3 000,00 €
Total		306 383,46 €

Chapitre	Libellé du chapitre	Recettes de fonctionnement
002	Excédents antérieurs reportés	53 383,46 €
042	Opérations d'ordre de transfert	0,00 €
70	Ventes de produits fabriqués	251 500,00 €
75	Autres produits de gestion courante	1 500,00 €
76	Produits financiers	0,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €
Total		306 383,46 €

La rémunération des personnels a été estimée en incluant l'ensemble des interventions des personnels (personnels techniques et administratif) soit 26 500 €. La somme totale portée sur l'entretien de 145 000 € correspond à la volonté de voir l'entretien courant (notamment manœuvres de vannes, purges de réseaux, entretien des postes de relèvement) reprendre la place qu'il aurait dû occuper et constitue une provision pour les réparations de canalisations, de plus en plus fréquentes.

INVESTISSEMENT

L'augmentation de la masse critique du budget résultant de la fusion des deux anciens budgets eau d'une part et assainissement d'autre part permet de potentialiser les capacités d'investissement et de mener une politique plus active, ce qui était un des objectifs de l'équipe nouvellement installée.

Chapitre	Libellé du chapitre	Dépenses d'investissement
16	Emprunts et dettes assimilées	50 953,37 €
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	0,00 €
23	Immobilisations en cours	206 959,53 €
040	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €
Total		257 912,90 €

Chapitre	Libellé du chapitre	Recettes d'investissement
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	201 816,53 €
10	Dotations fonds divers	1 500,00 €
13	Subventions d'investissement	5 000,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	30 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 596,37 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €
Total		257 912,90 €

Principaux projets de l'année 2021 : aménagement du canal de comptage de la station d'épuration, mise aux normes du poste de relèvement de La Cour ainsi qu'en eau potable changement des compteurs du forage d'alimentation en eau (à propos desquels une pénalité est appliquée à la commune, leur renouvellement aurait dû intervenir en 2016). Les travaux d'assainissement bénéficient d'une subvention à hauteur de 80 % de l'Agence de l'Eau, l'AEP n'est pas aidée.

L'état dégradé du réseau d'eau potable nous oblige pourtant à prévoir des travaux de renouvellement de canalisations, notamment sur des tronçons sujets à des ruptures successives.

BUDGET TRANSPORTS

FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé du chapitre	Dépenses de fonctionnement
011	Charges à caractère général	13 400,00 €
012	Charges de personnel	15 000,00 €
42	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	0,00 €
66	Charges financières	0,00 €
Total		28 400,00 €

Chapitre	Libellé du chapitre	Recettes de fonctionnement
74	Subvention d'exploitation	28 041,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €
	Excédent reporté	359,00 €
Total		28 400,00 €

INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé du chapitre	Dépenses d'investissement
21	Immobilisations corporelles	71 460,43 €
16	Immobilisations en cours	0,00 €
Total		71 460,43 €

Chapitre	Libellé du chapitre	Recettes d'investissement
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	71 460,43 €
Total		71 460,43 €

A noter : le véhicule est désormais amorti. Son remplacement sera nécessaire dans les prochains exercices, il conviendra d'anticiper les modalités de celui-ci.

BUDGET LOCAUX COMMERCIAUX

FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé du chapitre	Dépenses de fonctionnement
011	Charges à caractère général	28 345,32 €
023	Virement à la section d'investissement	3 065,65 €
65	Autres charges de gestion courante	0,00 €
66	Charges financières	140,52 €
40	Opérations d'ordre entre sections	20 000,00 €
Total		51 551,49 €

Chapitre	Libellé du chapitre	Recettes de fonctionnement
002	Excédents antérieurs reportés	35 151,49 €
70	Produit des services du domaine	400,00 €
74	Doitations, subventions, participations	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	16 000,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €
Total		51 551,49 €

Nous avons pris le parti de virer 20 000 € de l'excédent constaté annuellement, qui n'a aucun usage au sein de ce budget, vers la section de fonctionnement du budget principal, où cette somme sera utilisée pour améliorer les comptes d'entretien, notamment de voirie.

INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé du chapitre	Dépenses d'investissement
001	Déficit reporté	1 514,49 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 551,16 €
21	Immobilisations corporelles	0,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €
Total		3 065,65 €

Chapitre	Libellé du chapitre	Recettes d'investissement
10	Dotations fonds divers	0,00 €
13	Subventions d'investissement	0,00 €
21	Virement de la section de fonctionnement	3 065,65 €
Total		3 065,65 €

BUDGET LOTISSEMENT « LES PEUPLIERS »

FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé du chapitre	Dépenses de fonctionnement
001	Déficit reporté	2 809,00 €
011	Charges à caractère général	0,00 €
42	Opérations de transfert entre sections	108 000,00 €
23	Virement à la section d'investissement	50 431,00 €
66	Charges financières	0,00 €
Total		161 240,00 €

Chapitre	Libellé du chapitre	Recettes de fonctionnement
42	Opérations d'ordre de transfert	79 215,00 €
43	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00 €
70	Produits des services du domaine	82 025,00 €
Total		161 240,00 €

INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé du chapitre	Dépenses d'investissement
1	Déficit d'investissement reporté	79 216,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
40	Opérations d'ordre entre sections	79 215,00 €
Total		158 431,00 €

Chapitre	Libellé du chapitre	Recettes d'investissement
021	Virement de la section de fonctionnement	50 431,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	108 000,00 €
Total		158 431,00 €